

TAWER IMMOBILIER

Barème d'honoraires - Offres De Vente

Prix	Valeur
< 60 000,00 €	2500 €
60 001,00 - 200 000,00 €	6 %
200 001,00 - 500 000,00 €	4.5 %
> 500 001,00 €	3.5 %

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Chasseurs de biens - Offres De Vente | Exclusif

Prix	Valeur
< 200 000,00 €	5900 €
200 001,00 - 600 000,00 €	3 %
600 001,00 - 1 000 000,00 €	2.5 %
1 000 001,00 - 2 000 000,00 €	2 %
> 2 000 001,00 €	1.5 %

Tout type de location - Offres De Location

Pour les biens nus ou non meublés :

A la charge du locataire :

Zone Très tendue : 12€/m² (pour les visites, constitution du dossier et rédaction de bail) + 3 €/m² de la surface habitable (pour l'état des lieux).

Zone tendue : 10€/m² (pour les visites, constitution du dossier et rédaction de bail) + 3 €/m² de la surface habitable (pour l'état des lieux).

Hors zone très tendue et tendue : 8 €/m² (pour les visites, constitution du dossier et rédaction de bail) + 3 €/m² de la surface habitable (pour l'état des lieux).

A la charge du Bailleur :

8% TTC du loyer annuel hors charges + 130 € Rédaction d'acte.

Pour un parking ou garage :

Locataire : 150€ TTC - Bailleur : 150 € TTC

TAWER IMMOBILIER
21 rue de Chars 1 95640 Marines
06.16.21.35.04 |

Ou répartition Bailleur/locataire selon mandat E-Mail : contact@tawer.fr | Site : <http://www.tawer.fr>

TAWER IMMOBILIER

Pour les locaux commerciaux :

10% HT du loyer triennal à la charge du preneur

Hors recherche de locataire :

Rédaction bail : 260 € TTC

Etat des lieux : 200 € TTC

IMPORTANT :

"Les honoraires à la charge du locataire pour l'ensemble des prestations (à savoir visite, constitution du dossier et rédaction de bail) sont plafonnés dans la limite des honoraires facturés au bailleur pour ces mêmes prestations".

Tout bien neuf - *Programme Neuf*

Prix	Valeur
< 150 000,00 €	6 %
150 001,00 - 350 000,00 €	4 %
> 350 001,00 €	2.5 %